



## FICHE TECHNIQUE

# TEINTURE UNIVERSELLE

Colorant concentré universel

### DESCRIPTION

Colorant concentré pour teindre des peintures à l'eau et au dissolvant.

### USAGES RECOMMANDÉS

Apte pour teindre les peintures de détrempe, peintures polymères, vernis acryliques, vernis synthétiques, peintures au chloro-caoutchouc. Non conseillé pour teindre les peintures de polyuréthane ni les peintures époxy.

Teinture de teintes d'impression, papier, coloration du bois, processus textiles, teinture et estampage.

**Les teintes de couleur jaune, orange et rouge vifs ne servent que para teindre des peintures à usage intérieur uniquement.** Le reste des couleurs sert pour utilisation intérieur-extérieur.

### PROPRIÉTÉS

- Grand pouvoir de coloration.
- Excellente finesse.
- Extraordinaire fluidité, ce qui facilite son incorporation et homogénéisation.
- On obtient des tons forts et intenses
- Elle peut être diluée dans l'eau dans n'importe quelle proportion.
- Dans les quantités recommandées, elle n'altère pas la dureté du film ni le caractère lavable des peintures.
- Très bonne stabilité de stockage.
- Elle n'est pas sensible aux gelées.
- Ne produit pas de paquets ni de tâches en combinaison avec des peintures en base aqueuse.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Liant:	Liant universel.
Pigments:	Pigments organiques et inorganiques sélectionnés.
Aspect:	Mat.
Diluant:	Eau et alcools.
Conditionnement:	50 ml et 250 ml.

### COULEURS

- OCRE
- JAUNE CITRON
- JAUNE MOYEN
- ROUGE ROUILLE
- NOIR
- MARRON
- VERT
- BLEU
- ROUGE VERMILLON
- ORANGE



## FICHE TECHNIQUE

# TEINTURE UNIVERSELLE

Colorant concentré universel

- VIOLET

### **APPLICATION**

#### **Mode d'emploi:**

Bien agiter le contenu du flacon pour homogénéiser parfaitement le produit.

Ajouter peu à peu sur la peinture en même temps que vous agitez, de préférence avec un moyen mécanique. On conseille de ne pas dépasser 10% de teinte sur le total de la peinture pour ne pas altérer les propriétés de celle-ci.

Dans le cas de besoin de colorer des enduits ou des peintures au silicate, certains pigments organiques n'offrent pas les garanties suffisantes pour leur utilisation indistincte, c'est pourquoi nous recommandons uniquement l'utilisation des colorants suivants : ocre, rouge rouille, noir, marron et bleu.

### **OBSERVATIONS**

Les caractéristiques du produit s'obtiennent une fois complètement sec et réticulé, et appliqué sur les supports spécifiques.

La consommation est théorique et dépend de l'état du support. La consommation réelle devra être déterminée pour chaque travail en particulier par des essais représentatifs.

Les données indiquées ici sont basées sur nos connaissances actuelles, essais en laboratoires et dans leur usage pratique en circonstances concrètes par jugements subjectifs.

En raison de l'impossibilité d'établir une description adaptée à chaque nature et état de chaque surface, il est impossible de garantir la possibilité de reproduction dans chaque cas concret.

Ni le fabricant ni le vendeur n'assument, sauf accord spécifique par écrit, aucune responsabilité dérivée de l'utilisation de nos produits, pour les résultats, préjudices, etc., qu'ils pourraient présenter en application réalisées conformément à nos recommandations, étant donné qu'elles sont hors de contrôle de l'entreprise.

### **STABILITÉ ET CONSERVATION AU STOCKAGE**

Conserver l'emballage bien fermé, à l'intérieur, et à une température comprise entre 5 et 30 °C.

La durée de vie utile du produit dans son conditionnement original et sans avoir été ouvert est deux ans.

### **SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT**

Aucune mesure de sécurité spécifique, n'est nécessaire sauf les mesures habituelles, étant donné qu'il s'agit d'un produit à base d'eau. Ne pas avaler le produit. Conserver les pots ouverts hors de la portée des enfants. Assurer une bonne aération en cas d'application en intérieur. Pour plus d'informations, consulter fiche de sécurité du produit.



FICHE TECHNIQUE

# TEINTURE UNIVERSELLE

Colorant concentré universel

Les données indiquées dans cette fiche technique peuvent être modifiée sans préavis.

**RÉVISION** 04/4/2024